



MONTPELLIER & SÈTE

VOYAGE D'ÉTUDE, octobre 2018

REMERCIEMENTS

Le présent rapport est issu du voyage d'étude réalisé à Montpellier et Sète par les étudiants du master 1 Stratégies Territoriales et Urbaines, en octobre 2018. Nous sommes partis durant quatre jours à la découverte de la métropole de Montpellier ainsi que de l'agglomération sétoise, au gré des nombreuses visites et rencontres organisées sur le territoire. Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui nous ont accueillis et partagé leur expérience :

Rémy AILLERET, DGAS, ville de Montpellier

B. BERTHELET-LAURAIN, Mairie de Saint-Genès

Marie BEAUCHER, gestionnaire d'actifs, Urbasolar

Patrice BONNIN, directeur de la mission Grand Coeur de Montpellier

France CAELEN, responsable d'opérations, Montpellier Méditerranée Métropole

Olivier CARMES, directeur général du port de Sète Sud de France

Christophe CHANUT, secrétaire général du Théâtre Molière, scène nationale de Sète Archipel de Thau

Tiphaine COLLET, directrice des affaires culturelles de la ville de Sète

François COMMEINHES, maire de Sète

Philippe CONSTANS, responsable unité PCC/PCI

Sophie COUVE, responsable marketing et communication, Urbasolar

Agnès d'ARTIGUES, chargée de mission contrat de gestion intégrée du territoire de Thau

Maud DEFALVARD, coordinatrice de projet, CPIE bassin de Thau

Marie DE LA FOREST, adjointe au tourisme, Sète

Xavier Dupuy, directeur production, Transports Agglomération de Montpellier

Gilles DURAND, chargé d'opérations, DARU, Montpellier Méditerranée Métropole

Jérôme FONTES, directeur du développement des centrales au sol et serres, Urbasolar

Karim GHYATI, directeur de Languedoc-Roussillon Cinéma

Pascale GREGOGNIA, directrice du Musée International des Arts Modestes de Sète

Valérie IBANEZ, viticultrice au Domaine de Roquemale

Serge LABORDE, directeur hydraulique et barrages, EGIS

Janine LÉGER, CIMADE Sète

Bruno LE ROY, directeur de l'habitat et du parcours résidentiel, Montpellier Méditerranée Métropole

Isabelle LE VANNIER, directrice transition énergétique et écologique, Montpellier Méditerranée Métropole

Chantal MARION, vice-présidente, Montpellier Méditerranée Métropole

Florian MARTEL, chargé de mission développement durable au CPIE du bassin de Thau

Olivier MERLIAUD, DGAS, Montpellier Méditerranée Métropole

Emmanuel NEGRIER, directeur de recherche en sciences politiques au CNRS, directeur du CEPEL
Yves NURIT, DGAS Montpellier Méditerranée Métropole
Jérémy OGER, responsable des ressources humaines, Urbasolar
Karim ONOUGHI, directeur des mobilités, Montpellier Méditerranée Métropole
Yvon PELLET, maire de Saint-Geniès-des-Mourgues
Nicolas PICCININ, responsable de service, Montpellier Méditerranée Métropole
Isabelle PREVOT, chargée de mission à l'incubateur BIC
Yann Rabusson, chargé d'opération, DARU, Montpellier Méditerranée Métropole
Samy REBAA, consultant en matière de mécénat culturel, officiant auprès de la scène nationale de Sète
Héloïse SABATIER, consultante, EGIS
Philippe SAUREL, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole
Jérôme SAVIGNAC, chargé de mission au sein de la direction de l'habitat, Montpellier Méditerranée Métropole
Johann SERVIGNAT, directeur technique, Transports agglomération Montpellier
Jean-François SILLAZ, aménageur sur la mission Grand Coeur de Montpellier
Jean-François TARI, président de la coopérative viticole les Coteaux de Montpellier
Florence TISSEYRE, responsable Mission coordination interne, Montpellier Méditerranée Métropole
Anne VAN DEN BROEK, cheffe de service aménagement opérationnel, département de l'Hérault

Nous tenons également à remercier toute l'équipe du master, et particulièrement les organisateurs et accompagnateurs du voyage :

Brigitte FOUILLAND, directrice exécutive, Ecole Urbaine
Odile GAULTIER-VOITURIEZ, responsable de la coordination archiviste et documentaire, CEVIPOF et CHSP
Pierre STRAGIOTTI, professeur de géographie, Ecole Urbaine
Béatrice SUSANA-DELPECH, assistante pédagogique et coordinatrice du master STU, Ecole Urbaine
Eric VERDEIL, responsable scientifique du master STU, Ecole Urbaine

PRÉFACE

Métropoles et villes moyennes

Le voyage 2018 du master Stratégies territoriales et urbaines à Sète et Montpellier, 16ème en France de ce Master, a bien constitué ce qu'il a vocation à être : un module de formation destiné à permettre aux étudiants d'apprendre à observer des lieux, à écouter des interlocuteurs, à poser des questions qui favorisent l'échange, à croiser les réponses, à analyser de manière comparative et critique les données, à comprendre un territoire. Ce voyage, en première année de leur formation, sert de point d'appui, d'exemple tout au long du master.

Montpellier, ville centre de 278 000 habitants, dans une métropole qui en compte 450 000, est voisine de Sète, agglomération de 125 000 habitants. Comment vivent et se projettent Montpellier Méditerranée Métropole et Sète Agglopolè Méditerranée ?

Les métropoles ont été instaurées au sens juridique par la loi MAPTAM de 2014. Vingt-deux métropoles ont été reconnues sur le territoire. Montpellier en est une aujourd'hui. Elle se trouve aujourd'hui englobée dans la région Occitanie dont la capitale est Toulouse.

Un débat s'est instauré autour de la dynamique engendrée - ou non - par la métropolisation pour les villes centre, leurs communes périphériques et les villes ou territoires qui les entourent.

Le point d'entrée de ce voyage d'études 2018 partait d'une réflexion qui tient à cœur aux étudiants : interroger, à Montpellier et Sète, cette coexistence/complémentarité/tension entre métropole et ville moyenne.

Montpellier est l'une des rares cités françaises dont le développement ne s'est pas appuyé sur l'industrie et dont les atouts, qui en font l'une des villes actuellement les plus attractives et dynamiques en termes

démographiques, reposent sur une économie de services et un développement universitaire. Apparemment riche, elle se révèle pourtant marquée par des inégalités socio-économiques importantes. Sète, aux revenus moyens plus bas, fait reposer sa stratégie sur ses atouts maritimes, culturels et touristiques.

Peut-on parler de compétition entre ces villes ? Vivent-elles aujourd'hui encore de manière indépendante ? ou construisent-elles des complémentarités ?

Le voyage d'études a donné l'occasion aux étudiants de découvrir les sites historiques, le développement urbain, de comprendre les réponses apportées aux problèmes économiques, sociaux et aux risques environnementaux et les logiques qui les portent, de prendre la mesure des permanences viticoles, maritimes et portuaires mais aussi des innovations et avancées techniques parfois spectaculaires, et bien sûr d'approcher les enjeux politiques des acteurs.

Grâce aux nombreuses institutions et personnes rencontrées, que nous remercions vivement de leur disponibilité, les étudiants ont pu entrer davantage dans ce qui est le fondement de leur formation, c'est-à-dire les stratégies des territoires.

Brigitte FOULLAND

Directrice Exécutive de l'Ecole Urbaine





1. Montpellier et Sète, première approche	7
2. Rayonner : développement urbain	17
3. Rayonner : développement économique	23
4. Montpellier et Sète, défis sociaux	29
5. Risques environnementaux et ressources	35

Le train ralentit à l'approche de la gare. À l'intérieur, certains d'entre nous jouent aux cartes, d'autres profitent des dernières minutes de sommeil, d'autres encore regardent la ville qui approche : Montpellier. Montpellier où nous passerons quatre jours à découvrir, à parcourir, à discuter, à questionner, à explorer.

Sur le chemin de l'hôtel, nous voyons passer un tram multicolore, des touristes, des boutiques, un centre commercial, des jeunes, des moins jeunes, des passages cloutés, des routes pavées, des hommes en costume, à casquette, en claquettes. Une fois arrivés, les chambres découvertes et les dernières consignes annoncées, nous partons à la découverte du centre-ville de Montpellier.

Par groupes de trois ou quatre, nous commençons notre promenade à travers les rues étroites, ombragées, intimistes. Les murs ont vécu, ils se courbent, tassés par le temps et le soleil. Parfois, ils semblent se pencher l'un vers l'autre, comme avant un baiser.



Ils ont raison : ils sont à l'abri des regards. Tout est calme. Ici et là, des cafés, des boutiques de fripes, des antres d'artistes. Les lieux s'animent. Les touristes apparaissent. Nous traversons la Rue Foch, vivante et animée, pour rejoindre l'esplanade du Peyrou qui surplombe Montpellier et offre un point de vue impressionnant sur la plaine à l'Ouest de la ville ainsi que sur les montagnes en arrière-plan. Nous nous arrêtons

quelques minutes pour profiter du lieu, le temps de percer le mystère du cadran solaire de l'esplanade - mission relevée avec succès !

Il est l'heure de reprendre nos déambulations. Nous arrivons sur le parvis de la cathédrale Saint-Pierre. Elle a une allure étonnante, semblant croiser église gothique et fort médiéval, avec ses deux imposants piliers. Le chantier aurait-il été interrompu, et la nef



initialement prévue transformée en toit ? Après avoir finalement étanché notre soif de réponses, nous repartons et continuons à nous perdre dans les rues sinueuses, qui nous replongent dans l'ambiance médiévale. L'architecture des immeubles en pierre aux volets bleus gris nous fait oublier l'itinéraire recommandé.

Depuis la place de la Comédie jusqu'à l'arc de Triomphe, cette petite exploration matinale nous laisse un sentiment agréable, l'impression d'être entrés dans l'intimité du cœur historique, l'Écusson. Mais il est désormais temps pour nous de le quitter et de rejoindre l'hôtel de ville, afin d'aller à la rencontre des acteurs du territoire. ●



1. MONTPELLIER ET SÈTE, PREMIÈRE APPROCHE





Source : site de Sète Agglopol Méditerranée



Nom: Montpellier Méditerranée Métropole

Statut: Métropole, EPCI

Date de naissance: 01/01/2015

Ville centre: Montpellier

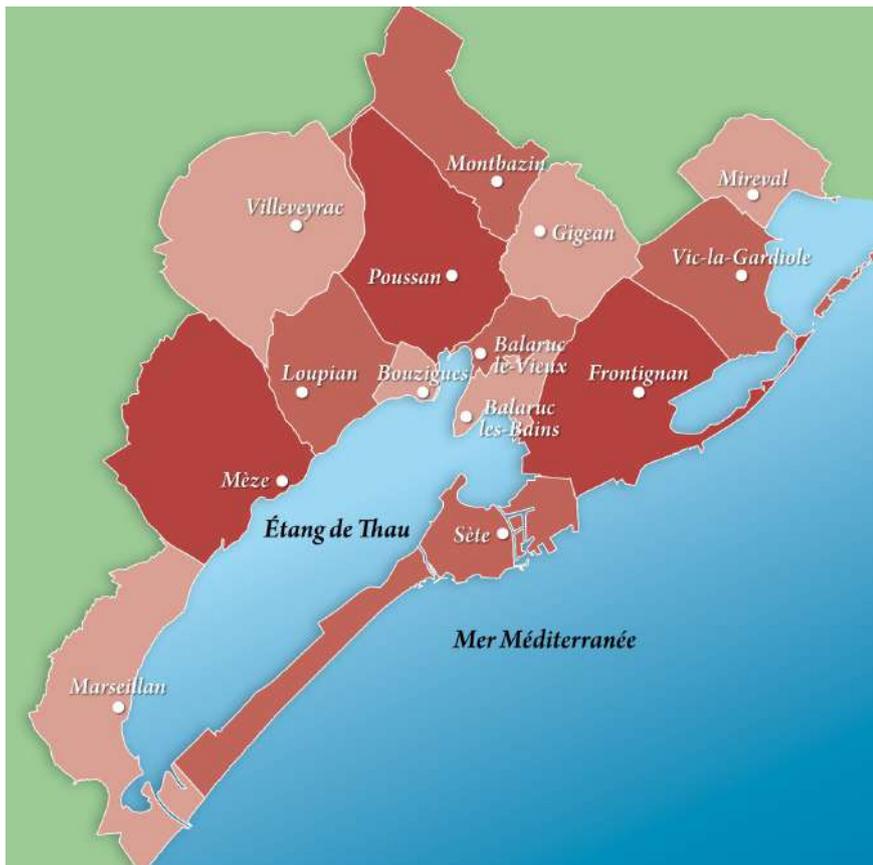
Signes distinctifs: Montpellier concentre 62% des habitants de la métropole. L'Etat ne prévoyait au départ pas de constituer cette métropole, c'est l'échelle locale qui a dû le négocier.

Composition: 31 communes, établi par négociations politiques locales

Superficie: 421 km²

Population: 450'051 habitants en 2017

Président: Philippe Saurel, maire de Montpellier



Source : site de Montpellier Méditerranée Métropole



Nom: Sète agglomération méditerranée
Statut: Communauté d'agglomération, EPCI
Date de naissance: 01/01/2017

Signes distinctifs: La Communauté d'agglomération du bassin de Thau, rebaptisée Sète agglomération méditerranée par la suite, est née de la fusion entre Thau Agglo et la Communauté de communes du Nord Bassin de Thau.

Composition: 14 communes

Superficie: 310 km²

Population: 125'010 habitants en 2014

Président: François Commeinhes, maire de Sète, Divers Droite



> Montpellier

Place forte catholique dans un environnement protestant durant le haut Moyen-âge, Montpellier héberge la première université d'Europe reconnue par la papauté en 1284, deux écoles de médecine et une école de droit réputées. La ville se développe au dix-neuvième siècle par la viticulture, qui va enrichir les franges bourgeoises de sa population et conduire à un réaménagement de la ville pour en faire « un petit Paris ». Montpellier s'est donc développée par d'autres biais que celui de l'industrie, faisant de la ville un espace sans passé industriel, donc plus attractif en termes de qualité de vie et de travail (héliotropisme).

Après la Seconde Guerre Mondiale, Montpellier accueille près de 50 000 rapatriés dont un grand nombre de pieds noirs, faisant de la ville le deuxième pôle d'accueil après Paris; et dans le contexte d'une République qui se reconstruit, Montpellier aménage son territoire à travers la mise en réseau des canaux d'irrigation sur une grande échelle, et la mise en tou-

risme de sa côte avec la création de pôles touristiques (Station de la Grande Motte). Désormais "pivot" du territoire languedocien, Montpellier devient la capitale régionale du Languedoc Roussillon en 1963. Elle fait face à une croissance démographique accrue à partir de la deuxième moitié du vingtième siècle, l'obligeant à construire plus de logements et s'étendre à l'Ouest (construction du quartier La Paillade). De 1977 à 2004, la croissance de Montpellier est portée et appuyée par son maire Georges Frêche, qui veut consolider et redynamiser sa ville comme technopole et métropole, aussi bien symboliquement (invention de la marque territoriale « Montpellier la surdouée », inscription dans un arc à la fois méditerranéen et atlantique) que spatialement (construction du quartier Antigone à l'Est, aménagement d'une « Avenue de la Mer »). ●

AIRE URBAINE

Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. (INSEE, 2011) ●

AIRE MÉTROPOLITAINE

Au nombre de 12, les aires métropolitaines sont les plus grandes des 354 aires urbaines qui structurent le territoire. Elles accueillent chacune plus de 500 000 habitants et 20 000 cadres des fonctions métropolitaines.

Les aires métropolitaines concentrent les fonctions métropolitaines supérieures liées à la conception-recherche, aux prestations intellectuelles, à la gestion, mais aussi aux éléments de rayonnement international comme le commerce inter-entreprises ou la culture et les loisirs. (INSEE, 2011) ●

UNE FORTE PRÉDOMINANCE DE LA VILLE-CENTRE SUR SA COURONNE ET SON AGGLOMÉRATION



Montpellier : 282 143 habitants Aire urbaine : 414 000 habitants Aire métropolitaine : 600 000 habitants.

UNE MÉTROPOLE JEUNE EN PLEINE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE



Le taux de variation annuel moyen de la population entre 2008 et 2013 est de 1,6%, c'est le plus haut des 21 métropoles françaises.
La moitié des habitants de la métropole a moins de 34 ans.

UNE MÉTROPOLE À LA POPULATION PAUVRE MALGRÉ SON DYNAMISME ÉCONOMIQUE



Le taux de création d'entreprises en 2015 est supérieur à 14,2 %



Taux de chômage (2015): 21,5%



Le taux de pauvreté selon le seuil du niveau de vie médian* est de 19%

UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE FAVORABLE ET UN ENVIRONNEMENT CONTRAIGNANT



Située à 15km de la mer et d'une côte longtemps inhospitalière car marécageuse.



Reliée à d'autres villes moyennes occitanes (Béziers, Perpignan) par la Via Domitia, construites sous l'Empire Romain.



Au pied d'un amphithéâtre naturel, donc sujette à des épisodes cévenols et des inondations importantes.

*Selon cet indicateur, un individu est considéré comme pauvre si ses revenus sont inférieurs à 50% du revenu médian national.

➤ Le positionnement de la métropole de Montpellier dans son grand territoire.

À la base du projet métropolitain, une volonté de repositionnement régional et national

En France comme à l'échelle du territoire montpelliérain, la conception d'un projet métropolitain suscite des débats depuis une soixantaine d'années, en termes de gouvernance, d'échelle et de cadre politique.

Dès les années soixante, les services de l'Etat projettent un espace métropolitain allant de la mer jusqu'à Alès, et jusqu'à l'arrière-pays gardois, en partant de Sète. Ce n'est qu'en 2015 que l'agglomération de Montpellier accède au statut de métropole avec la Loi MAPTAM. Pour autant, la métropole a encore de nombreux défis à relever pour asseoir sa légitimité dans son espace territorial et se positionner vis-à-vis d'un État ambivalent.

Pour Emmanuel Négrier, directeur de recherche au CNRS en Sciences Politiques (CEPEL), le projet métropolitain se construit par système d'avancées et de reculs, de manière dialectique.

L'ambivalence de l'Etat s'impose comme première contrainte: loin d'une simple opposition entre logiques parcellaires (locales) et logiques unitaires (nationales), l'histoire métropolitaine de Montpellier montre que la logique est inverse, et plus ambiguë : en 2005, pour des raisons politiques qui n'ont rien à voir avec l'intérêt général, l'Etat (le préfet de l'Hérault) a rayé de la carte métropolitaine sept communes, parmi les plus riches et les plus sensibles sur la question du développement durable sur le territoire.

Une autre contrainte qui se pose est celle de la difficulté à imposer une vision commune : une métropole est un ensemble de visions universelles à des échelles différentes. Se met alors en place un jeu de multi-niveaux entre communes qui n'est pas évident en termes de prise de décisions et d'attributions

de compétences: la tentation fragmentaire est une contrainte de l'action collective à l'échelle métropolitaine. Il faut également dépasser les possibles contradictions entre long terme des équipements et stratégies, et court terme des politiques. Et, dans le cas de Montpellier, combattre des logiques d'opposition très spécifiques à l'histoire politique de la ville, surtout vis-à-vis du pouvoir national en place (opposition Frêche/Mitterrand), rendant difficile la création d'un consensus et la construction d'institutions métropolitaines.

La gouvernance d'une métropole est de fait marquée par l'affirmation et le dépassement d'une variété de contraintes, ce qui demande des formes de leadership suffisamment fortes pour mener l'action collective à l'échelle métropolitaine.

Parce qu'elle est si complexe, la gouvernance montpelliéraine est marquée par des logiques "transformationnelles" et "transactionnelles", selon les mots d'Emmanuel Négrier : à travers un pouvoir personnalisé, le pari a d'abord été celui de transformer en profondeur le territoire métropolitain notamment par la réalisation d'équipements monumentaux (logique transformationnelle); mais parce que cette démarche ne permet pas d'atteindre facilement un consensus, elle se nuance à travers des logiques plus "transactionnelles" incarnée par l'actuel Maire de Montpellier et président de Métropole Philippe Saurel: dans son intervention du mardi 9 Octobre, ce dernier réaffirme sa volonté de coopérer avec une multitude d'acteurs. Tout d'abord, sur le territoire d'une région Occitanie réformée dans laquelle Toulouse bénéficie de sa nouvelle position de capitale régionale, le choix a été fait de coopérer avec cette dernière plutôt que de s'y opposer: les deux métropoles "rivaless" s'entraident désormais dans les domaines du tourisme, du numérique, de la santé...Elles ont d'autre part signé des contrats de réciprocité, sur un certain nombre de dossiers tels que l'enseignement universitaire et la coopé-

ration avec les territoire. Ensuite, dans la construction de son projet métropolitain, tout a été fait pour éviter de "manger la campagne" et les communes rurales autour de Montpellier par la création d'un "pôle métropolitain" qui fonctionne comme une instance de coopération. Réunissant 55 communautés de communes et offrant à plusieurs maires des villages environnants des positions de vice-présidence, il permet de passer des accords et créer des coopérations volontaires sur le territoire métropolitain.

* * *

Coopérer pour faire face à des enjeux environnementaux, territoriaux et économiques

Pour Yves Nurit, Directeur Général Adjoint des Services et Directeur du Département pour le Développement et l'Aménagement durable du territoire, l'échelon intercommunal et métropolitain s'est toujours imposé au territoire de l'actuelle métropole montpelliéraine: son cadre agro-naturel riche mais sujet à des risques naturels, et son potentiel de croissance économique et démographique appuyé par le développement d'équipements de taille (l'Arena, le Palais des Congrès) se gèrent "de fait" dans un "cadre commun".

Dans la construction du "plan armature" du territoire métropolitain, cinq axes structurants sont mis en avant, s'appuyant sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'ancienne agglomération montpelliéraine, voté en 2006:

- Révéler le paysage de la métropole comme bien commun au sein du "Grand Parc";
- S'appropriier les risques environnementaux face au changement climatique;
- Structurer l'urbanisation pour préserver l'équilibre du territoire, notamment pour endiguer l'étalement urbain;
- Organiser un réseau de transports efficaces et économiques, ce qui passe par la mise en place d'un ré-

- seau non plus polarisé autour de Montpellier mais beaucoup plus poly-centré;
- Développer des stratégies économiques pour accroître l'attractivité de la métropole, notamment "l'économie des villages".

* * *

Une métropole tournée vers le monde et vers ses citoyens

Pour Philippe Saurel, se constituer en métropole permet de développer un axe qui lui est cher, celui de la coopération avec les villes du monde: « Oui il y a des États. Et oui les États assument les compétences régaliennes. Mais ce sont les villes et les métropoles qui gouvernent le monde ». Dans cette perspective, Montpellier a développé des partenariats avec différentes villes, notamment en Méditerranée pour la culture (Fès, Barcelone, Palerme), mais aussi des villes à l'international comme Chengdu en Chine pour le numérique et le viticole, et une variété de villes russes pour le spatial. Montpellier se définit comme une "ville-monde" connectée, productive, écoresponsable et solidaire "lui permettant de s'asseoir à la table des métropoles, et donc des négociations".

C'est donc dans un contexte d'interconnectivité que Montpellier veut évoluer. Selon Philippe Saurel, l'horizontalité d'une gouvernance basée sur la coopération entre métropoles du monde sous-tend une horizontalité entre représentants locaux et habitants: le maire de Montpellier réaffirme les efforts entrepris pour prendre en compte l'avis des citoyens et favoriser le déploiement d'une participation citoyenne sur le territoire de la métropole: argument supplémentaire au service d'un rayonnement multiscalaire, ou réelle orientation sur le long terme? ●

> Sète

Sète se caractérise par une spécificité à la fois géographique et historique: construite sur un îlot volcanique et enclavée entre la mer Méditerranée et l'étang de Thau sur lequel s'exercent aujourd'hui diverses activités (conchyliculture, activité portuaire, tourisme), la ville de Sète s'est développée autour de son port fortifié selon les volontés de Louis XIV. Dès le départ, Sète se dissocie fortement de Montpellier et de ses communes avoisinantes au développement conditionné par la viticulture. Elle se différencie également par l'importance qu'elle accorde à la culture, axe politique

fort et levier touristique considérable. De début juin à mi-octobre, la ville s'anime et accueille de nombreux festivals de musique, théâtre et poésie, ainsi que des tournages de films et de séries tout au long de l'année. Sète jouit également de son port: aujourd'hui géré par un établissement public régional, le port de Sète est l'un des plus importants à l'échelle méditerranéenne. Il cumule des activités de commerce, de pêche et de plaisance et constitue un atout à la fois pour la ville de Sète et la ville de Montpellier qui cherche à se rapprocher de cette infrastructure stratégique. ●

UNE VILLE MOYENNE AU SUD DE MONTPELLIER



Sète se trouve à 33km au sud de Montpellier.



La ville de Sète compte 44 000 habitants, son aire urbaine monte elle à 92 000 habitants.

UNE VILLE TOURISTIQUE AVEC UNE FORTE IDENTITÉ, MAIS UNE POPULATION PAUVRE



Chaque mois, ce sont 500.000 € de retombées économiques liées au tourisme: 59% des touristes disent venir pour la mer, 45% pour la culture.



Le taux de chômage en 2015 est de 23,1%



Le taux de pauvreté en 2015 est de 24,9%



Nom: Région Occitanie

Statut: Région, collectivité territoriale

Date de naissance: 01/01/2016

Capitale: Toulouse

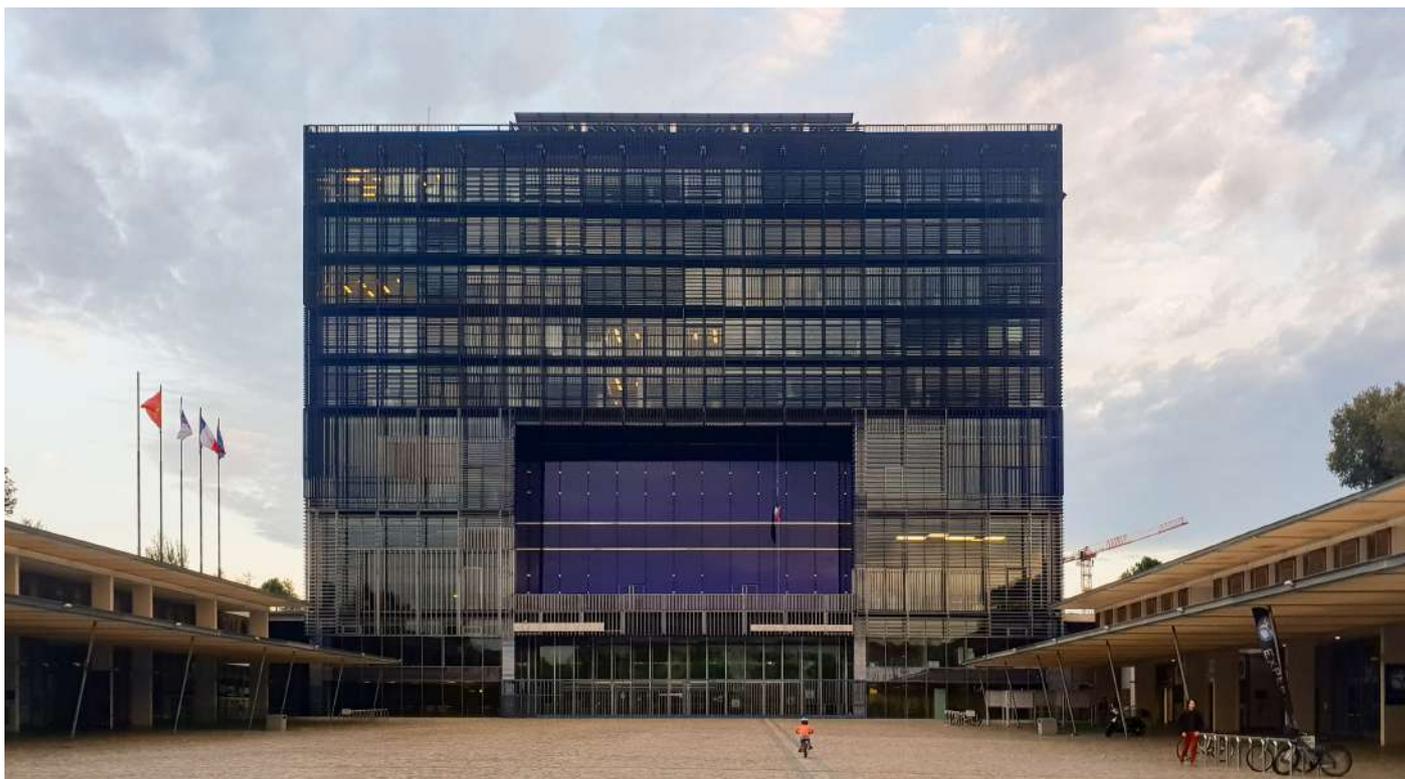
Signes distinctifs: Pèse 7,2% du PIB national. Son taux de chômage est à 11,6% fin 2016. Le conseil régional a son siège à Toulouse, les assemblées plénières se tiennent à Montpellier.

Composition: 13 départements, fusion des anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Superficie: 72'724 km², deuxième plus vaste région de France métropolitaine.

Population: 5'774'185 habitants en 2015, cinquième région française la plus peuplée.

Présidente: Carole Delga, PS.



L'Hôtel de Ville de Montpellier

F 83 600 3651 C



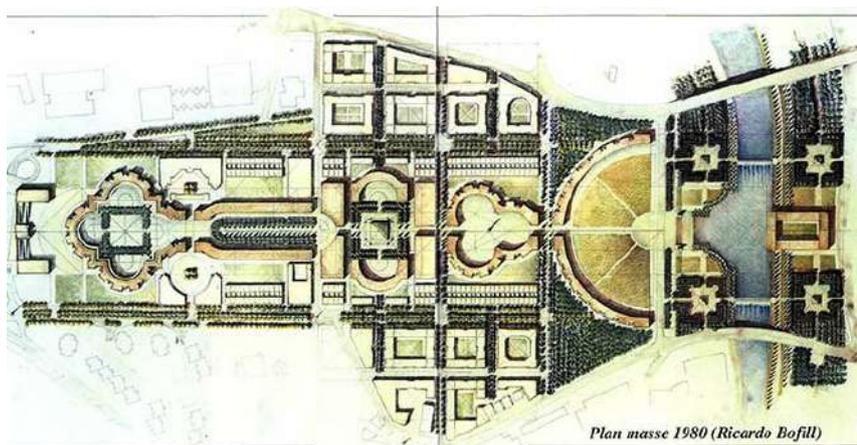
Photographie aérienne de Montpellier, 1983 - IGN

2. RAYONNER : DÉVELOPPEMENT URBAIN

3



Montpellier est traditionnellement une terre d'accueil de populations étrangères. Les flux importants les plus récents sont ceux des rapatriés, puis des pieds noirs et algériens arrivant dans la ville à partir des années 1960. Aujourd'hui encore Montpellier connaît une importante croissance démographique due aux divers flux migratoires en provenance de la France et de la Méditerranée. Ces tendances fortes d'augmentation de la population induisent nécessairement un développement de la ville en termes d'urbanisation de son territoire. Cela a été le cas dès les années soixante-dix avec le maire Georges Frêche et Raymond Dugrand, géographe et adjoint à l'urbanisme ; c'est à nouveau le cas aujourd'hui avec la métropole Montpellier Méditerranée. ●



Plan masse du projet, Ricardo Bofill, 1980 - archives de Montpellier

ANTIGONE

Antigone est un grand projet de 600 hectares dessiné par Ricardo Bofill qui comprend des logements ainsi qu'un port de plaisance. Au-delà des aspects urbanistiques et architecturaux, Antigone est également un projet social. Des logements sociaux sont prévus autour de la place du nombre d'or. ●



G.Frêche et R.Du-grand présentant le projet antigone, 1977 - G.Frêche l'association



➤ Frêche et Dugrand, “Montpellier la surdouée”: le développement urbain et le marketing territorial pour donner une image dynamique à une ville au tissu alors distendu.

Lorsque Georges Frêche arrive à la mairie de Montpellier en 1977 (où il restera jusqu'en 2004), il ambitionne de ressouder cette ville éclatée. Les quartiers Nord sont bourgeois alors que les quartiers Sud, traversés par la voie ferrée et les gares de triage sont populaires. Tous les mandats de Frêche ont porté l'idée de consolider Montpellier en tant que technopole, métropole et capitale de région à la fois en termes d'image mais aussi de réalité bâtie. C'est Raymond Dugrand qui mettait tout cela en oeuvre, à la manière de ce qu'a fait Haussmann à Paris pour Napoléon III. Si la ville s'étendait jusqu'alors naturellement vers l'Ouest, tournant le dos au Lez et à ses terrains inondables, l'arrivée de Frêche et Dugrand va inverser la tendance. Les deux hommes organisent le développement de la ville vers l'Est en direction du Lez en rachetant des terrains à l'armée, puis vers le Sud pour symboliquement avoir accès à la mer et faire de Montpellier une ville résolument méditerranéenne, ce qui n'est historiquement pas le cas. Ce sont eux qui décideront la construction du quartier Antigone ainsi que de l'avenue de la mer. Celle-ci relie, comme son nom de l'époque l'indique, Antigone à la méditerranée. Avec ce projet le Lez devient un espace recherché. Le fleuve est recalibré, endigué et ses berges sont transformées en lieu de promenade. ●



Le centre de Montpellier en 1983 (ci-dessus) et en 2005 (ci-dessous) - IGN



> Montpellier Méditerranée Métropole : un développement urbain inscrit dans de nouvelles questions qui garde une continuité avec les réalisations de Frêche et Dugrand.

Le développement de Montpellier, ville centre de la métropole, se fait encore aujourd'hui en continuité avec les orientations choisies par Georges Frêche. Le quartier Port Marianne est ainsi construit sur les bords du Lez et la nouvelle mairie y est installée sur l'Esplanade Georges Frêche, afin de parfaire le développement de Montpellier vers l'Est. La métropole dans sa globalité est quant à elle confrontée aux questions bien connues de l'étalement urbain et du rapport à l'environnement. Le "plan armature" du SCoT de 2006, qui a précédé le projet de métropole, posait déjà les bases de la maîtrise de l'étalement en réaction à une explosion de celui-ci: en quatre ans l'agglomération de Montpellier avait consommé autant d'hectares que depuis le début de l'existence de la ville et jusqu'en 1950. Pour parvenir à un consensus sur ce plan armature, tous les maires des villages avaient été impliqués dans le projet. C'est ce qui a de nouveau été fait lors de la constitution de la métropole afin d'éviter les blocages. Le SCoT établi en 2006 a par ailleurs été repris avec cette même méthode et de nouvelles préoccupations telles que

l'écologie y ont été intégrées. Cinq axes structurent aujourd'hui le plan : révéler le paysage de la métropole comme bien commun; acclimater la métropole; structurer l'urbanisation pour préserver l'équilibre du territoire; développer un réseau de transports efficace et économe; développer une stratégie économique pour accroître l'attractivité de la métropole. ●

R É V I S I O N D U S C O T



Révision du SCOT, soumis à enquête publique fin 2018 - Montpellier Méditerranée Métropole

PORT MARIANNE

Le projet Port Marianne a été engagé par la mairie de Montpellier avec la SERM, l'architecte en chef est Jean Nouvel. Annoncé dès les années 1980, les premiers immeubles du nouveau quartier sortent de terre en 1994 et les constructions sont encore en cours aujourd'hui. Le quartier se développe au moyen de onze ZAC qui sont pensées selon des grandes lignes communes avec un architecte en chef pour chacune d'entre elles, qui a la charge de s'assurer de la cohérence de la ZAC qu'il gère. Les bâtiments sont quant à eux laissés à d'autres architectes.

Les questions environnementales, notamment celle des risques, sont très présentes dans le développement du quartier. Le parc Georges Charpak est par exemple prévu pour être inondable et stocker l'eau en surplus. Selon la même logique, les trottoirs de l'avenue Raymond Dugrand sont surélevés pour s'assurer que la rue puisse être inondée mais pas les bâtiments.

La croissance démographique nécessitant des bâtiments administratifs plus grand, la mairie de Montpellier a déménagé à Port Marianne, un choix stratégique pour rapprocher la ville de la mer. Ce nouveau bâtiment, conçu par Jean Nouvel et Raymond Dugrand, a été inauguré en novembre 2011. Il est accusé par certains de "mégalo-maniaque" du fait de sa taille et de son positionnement en surplomb sur le reste du quartier. ●



> Une politique de transport ambitieuse pour répondre aux enjeux du développement urbain

L'un des grands axes du développement montpelliérain est celui des transports. Depuis une vingtaine d'années, le réseau de transport local a connu une expansion rapide.

Si en 2000 le réseau de transport de Montpellier ne comportait aucune ligne de tramway, il en compte quatre en 2018, et une ligne supplémentaire est en cours de réalisation. Côté bus, on compte aujourd'hui douze lignes urbaines et vingt-quatre lignes suburbaines. Autre chiffre notable, le nombre de kilomètres de ligne a été multiplié par trois en l'espace de quinze ans.

Cette expansion du réseau vise à répondre aux problématiques de mobilité sur une métropole composée de 31 communes aux besoins différents. De plus, le solde démographique élevé de la métropole demande une mutation constante du réseau de transport pour gérer des flux de plus en plus importants. Le développement de ce même réseau s'inscrit dans un objectif plus large de réduction de la part modale de la voiture individuelle au bénéfice du covoiturage ou des transports en commun, et notamment du bus qui a perdu en attractivité depuis l'arrivée du tramway à Montpellier. Ainsi, pour répondre à cet objectif et assurer sa compétence de gestion des mobilités, la métropole a développé d'autres services comme la mise en place de parkings relais (dits "P+R") pour désengorger la ville, et la mise à disposition de 400 vélos en libre-service.

Ces services sont gérés par la société anonyme d'économie mixte TaM (Transport agglomération Montpellier), employant 1200 salariés sous la direction de sept cadres. Si le nom fait référence à l'ancienne agglomération montpelliéraine, c'est bien au niveau métropo-

litain que la société régit ce réseau de transport, ainsi que la maîtrise d'ouvrage des tramways.

La société, dont le capital s'élève à 4,3 millions d'euros, investit jusqu'à dix millions d'euros chaque année pour le renouvellement du parc de transport; de manière générale, l'expansion et le maintien du réseau de transport montpelliérain ont un coût assumé par les collectivités, principales parties prenantes dans la gouvernance de la société TaM, dont elles possèdent 55%. Ces dernières ont à cœur de développer un réseau de transport multimodal pour tous les usages, maillant efficacement le territoire, et ainsi fournir un service public de qualité sans réaliser de bénéfices.

QUELQUES ORDRES DE GRANDEUR

- **Coût d'une ligne de tramway :**
20 millions €/kilomètre
- **Coût d'une ligne de métro :**
200 millions €/kilomètre
- **Coût d'un tramway à l'achat :**
3 millions €
- **Coût d'un bus à l'achat :**
entre 200 000€ et 500 000€
- **Coût d'un bus à l'année :**
25 000 €
- **Coût d'un appareil d'aiguillage de tramway :**
200 000 €
- **Budget de la future ligne 5 :**
400 millions €



En plus d'appuyer son développement urbain, le réseau de tramway montpelliérain contribue au rayonnement de la métropole. Chacune des quatre lignes du tramway dispose d'un habillage différent, réalisé par un artiste à part entière : Elizabeth Garouste pour la ligne 1, Mattia Bonetti pour la ligne 2, et Christian Lacroix pour la ligne 3 et 4. Les tramways affichent ainsi des couleurs vives, ce qui les rend à la fois plus esthétiques et plus visibles pour les personnes malvoyantes.

Sacré "tramway le plus sexy d'Europe" par le New York Times en 2012, le tramway jouit d'une reconnaissance qui dépasse ses frontières.

Outre son habillage, le réseau de tramway montpelliérain est innovant. Il fonctionne grâce au logiciel PE-

TRAC, qui synchronise les carrefours de la ville avec le passage du tramway en fonction des horaires de la journée pour privilégier les transports en communs; au niveau des croisements de lignes, il fonctionne sur la base d'un système sans signalisation ferroviaire; enfin, sur certaines portions, le principe d'évitement est mis en place pour n'avoir à construire qu'une seule voie pour les deux sens de circulation.

Ainsi, TaM a développé une expertise en matière de déploiement de lignes de tramway, et se positionne dorénavant au niveau de Strasbourg, Grenoble et Nantes comme précurseurs, voyant le réseau de tramway aussi bien comme un moyen de transport que comme un moyen de transformation urbanistique. ●



3. RAYONNER: DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Montpellier est une ville « avec une personnalité à part », selon les mots de son maire, également président de Montpellier-Méditerranée-Métropole, M. Philippe Saurel. Cette identité montpelliéraine est sensible dans le champ économique : sans passé industriel, la ville mise tout sur l'innovation pour affirmer sa puissance économique. La politique volontariste de développement économique de la ville se traduit par des réussites, mais n'empêche pas des résistances de la part de villes de taille inférieure qui affirment elles aussi leurs spécificités et une forme d'indépendance.

Montpellier, la ville innovante

Le maire actuel de Montpellier dressait le constat suivant : sa ville a rarement été soutenue par l'extérieur, par l'État. Encore récemment, elle a perdu son titre de capitale régionale à l'occasion de la création des nouvelles régions, puisque c'est Toulouse qui a été sacrée capitale régionale de l'Occitanie. La loi MAPTAM ne mentionnait pas non plus Montpellier, trop petite pour devenir une métropole selon les critères qu'elle fixait. Montpellier est donc une ville qui a toujours dû s'affirmer : une ville « de survivants » selon les mots de P. Saurel, qui mènent un travail permanent pour faire rayonner la ville, et qui ont réussi à lui conférer le statut de métropole. Dans le domaine économique, Montpellier est marquée par ce même volontarisme, qui se traduit par une politique de développement économique forte, tournée vers l'innovation.

Si la ville mise tout sur l'innovation, c'est qu'à la différence de Toulouse, à laquelle elle est souvent comparée, Montpellier n'a pas de passé industriel. Elle n'a pas bénéficié de l'implantation de bâtiments industriels, à l'exception des industries pharmaceutiques Sanofi.

Georges Frêche a ainsi initié une politique de développement économique orientée vers l'innovation.

Cette politique, toujours d'actualité, fait de Montpellier une « métropole productive », comme l'indique le sous-titre du rapport Montpellier Territoires. L'innovation montpelliéraine est sociale, technologique, scientifique. Ses deux secteurs phares sont la santé et le numérique.

En ce qui concerne la santé, Montpellier dispose du pôle d'excellence médicale Euromédecine, pôle d'activité qui concentre des entreprises spécialisées dans le secteur médical à proximité du CHU, des centres de recherche et d'un vivier universitaire.

La Métropole cumule un grand nombre de labels : « Montpellier Capitale Santé », mais aussi le label « French Tech », ou encore le label « Cité intelligente », en faisant un pôle d'innovation dans le secteur numérique. Chantale Marion, adjointe au maire et vice-présidente au développement économique de Montpellier Méditerranée Métropole, a expliqué aux étudiants que la métropole montpelliéraine a axé son développement économique sur une innovation intelligente et internationale, l'idée étant d'inventer une nouvelle façon de créer l'économie par l'incubation. Un incubateur français reconnu à l'international, le BIC



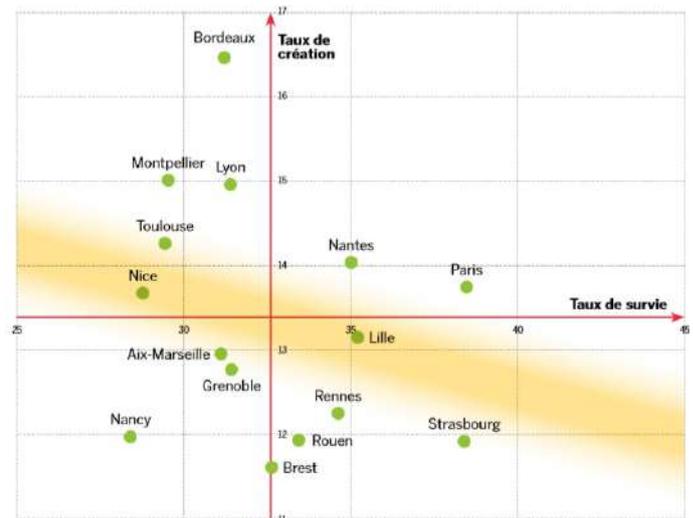
(Business Innovation Center), est ainsi présent sur le territoire : public, totalement rattaché à la métropole, le BIC montpelliérain est classé deuxième incubateur mondial d'entreprises innovantes, classement établi par Ubi Global.

Le BIC accompagne actuellement environ 140 start-up, qui sont pour les deux tiers à dominante numérique. Ces petites entreprises, même lorsqu'elles sont rachetées par de plus grosses entreprises internationales, permettent de créer de la richesse et maintenir de l'activité sur le territoire montpelliérain. La visite se termine en évoquant la Halle French Tech, un futur bâtiment d'une surface de 12'000 m² destiné à recevoir plusieurs centaines de start-ups en lien avec des chercheurs, des universités et d'autres entreprises. Cette Halle French Tech ne constitue finalement rien de moins que la vitrine de Montpellier l'innovante.



Il faut ainsi noter l'importance de la création d'entreprises sur le territoire de la métropole, des résultats optimistes qu'il convient de nuancer puisque beaucoup de ces entreprises ont une durée de vie limitée, démontrant une attractivité du territoire déconnecté des réalités économiques pouvant permettre à une entreprise de durer.

Taux de création et de survie des entreprises



Source : FNAU, Métroscope, juin 2017

* * *

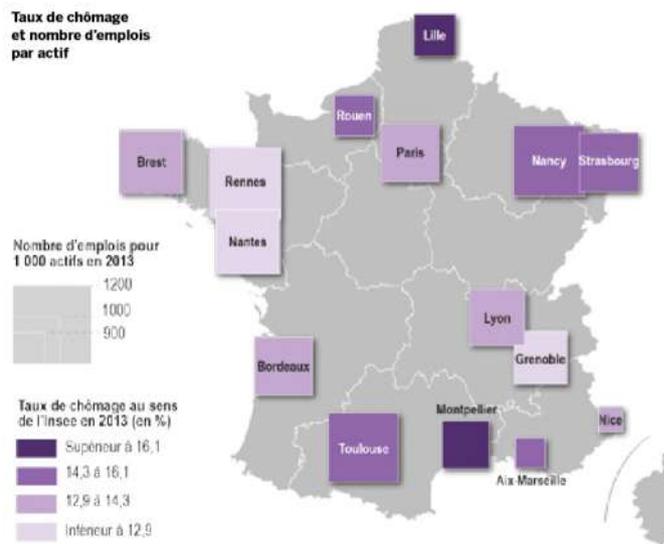
Une stratégie gagnante ? Le dynamisme de Montpellier Méditerranée Métropole

Prendre le parti de ne pas fonder la croissance économique et le rayonnement de Montpellier sur une industrie forte, mais de tout miser sur l'innovation et le cadre de vie : voilà qui a produit un paysage économique spécifique, mais qui a aussi porté ses fruits. L'économie, en grande partie résidentielle, confère bien à la métropole une croissance économique. La métropole semble en effet constituer un modèle de croissance en "économie présenteielle", notion forgée par Laurent Davezies pour désigner une économie fonctionnant principalement grâce aux revenus et à la consommation de la population vivant sur le territoire. La croissance démographique de "Montpellier la Surdouée", telle qu'elle est parfois surnommée, montre l'attractivité de cette ville. Le secteur touristique y est dynamique, notamment grâce à l'image de ville du

Sud où il fait bon vivre que Montpellier cultive. La métropole a aussi su conserver des terres agricoles qui permettent aujourd'hui la production de vins de meilleure qualité, qui s'exportent bien et font de la concurrence aux autres pays. Les appellations d'origine contrôlée et les labels, comme ceux détenus par le domaine Viticole Roquemale à Villeveyrac, font partie de la patrimonialisation de la métropole, qui participe à son rayonnement.

Il faut cependant relever un paradoxe : alors même que la ville attire, le taux de chômage est bien au-dessus de la moyenne nationale comme le montre la carte ci-contre, issue du Métroscope .

Montpellier Méditerranée Métropole est une terre de contrastes, de fortes inégalités qui opposent notamment Montpellier et les villes alentours. Évoquant la possibilité de créer une ligne de Tramway entre Sète et Montpellier, le maire et président de la métropole montrent bien le caractère central de Montpellier, ainsi que sa volonté de se positionner en « chef de file »



Source : FNAU, Métroscope, juin 2017

de l'intégration territoriale. Mais Sète fait partie des villes qui refusent en partie de se laisser happer par Montpellier, et qui affirment leurs propres spécificités.

* * *

Conserver une identité en dehors de la métropole : le cas de la ville de Sète

Sète est une ville moyenne, qui est restée en dehors de Montpellier Méditerranée Métropole. La ville affirme ses spécificités et son indépendance, notamment vis-à-vis de Montpellier qui semble chercher à s'en rapprocher pour se donner un accès au littoral. Nous avons eu l'occasion de rencontrer différents acteurs qui revendiquent l'identité sétoise et les atouts spécifiques à la ville : des acteurs de la culture et du tourisme, autant que des acteurs du port de Sète.

A Sète, culture et tourisme sont étroitement liés : Sète est une ville de culture selon Marie de la Forest, élue au conseil municipal de la ville de Sète et adjointe au





tourisme. Le nombre important de festivals (de musique, de théâtre, ou encore de poésie) témoigne de la vivacité de la vie culturelle à Sète, et confère à la ville un attrait touristique. La culture est un levier touristique, et donc un axe politique fort parce qu'elle participe au dynamisme de la ville.

Sète est également très cinégénique. Dès les années 1950, Agnès Varda y tourne *La Pointe Courte*, et les paysages occitans attirent aujourd'hui de plus en plus les tournages selon Karim Ghyati, directeur de Languedoc-Roussillon Cinéma. Sète semble ainsi souvent choisie pour y planter une caméra (pour ne citer que quelques exemples, Abdellatif Kechiche y a tourné plusieurs de ses films, et la série télévisée à succès *Candice Renoir* y a également été tournée). Attirer les producteurs de films est un véritable enjeu,

car en échange de l'accueil et de facilitations (matérielles ou financières) que peut prodiguer la ville de Sète, les producteurs se doivent de dépenser sur le territoire plus que ce qu'ils reçoivent. Ainsi, une multitude de secteurs (restauration, transport, hébergement, location de sites privés ou publics) profitent de l'installation d'un tournage, tout comme les habitants qui profitent de créations ponctuelles d'emplois pour répondre aux besoins des films ou des séries.

La ville de Sète cherche donc à valoriser ses atouts culturels afin de dynamiser son territoire. En effet, depuis 2008, le nombre de visiteurs a doublé, et si 59% des touristes déclarent que la mer est une raison pour laquelle ils viennent à Sète, 45% disent venir pour la culture. A chiffre exceptionnel, politique adaptée : la

ville de Sète a refusé de perdre son office de tourisme au profit de l'Agglopolo dont elle fait partie, afin de conserver son « identité touristique ». La ville semble coopérer avec son Agglopolo, et avec Montpellier, tout en défendant ses spécificités. En effet, comme l'a admis la directrice des affaires culturelles de la ville de Sète, Tiphaine Collet, il se cache derrière ce beau tableau d'une culture sétoise rayonnante une réalité économique difficile : l'économie est « sinistrée », 24% des personnes en âge de travailler sont au chômage. Sète ne peut donc être indépendante, mais elle refuse cependant d'être absorbée. Quand M. Christophe Chanut, secrétaire général du Théâtre Molière, a émis l'idée d'une fusion des échelons administratifs en matière de tourisme, les boucliers se sont immédiatement levés. Coopération mais méfiance vis-à-vis d'une fusion, telle semble être la position actuelle du monde politique sétois.



Son accès à la mer constitue un second atout utilisé à Sète pour s'affirmer en dehors de l'influence de Montpellier. Ville côtière, connue pour sa gastronomie de la mer (la tielle n'est-elle pas sétoise ?) ainsi que pour sa conchyliculture, c'est aussi une ville portuaire. Le port de Sète a été présenté aux étudiants par son directeur général, Oliver Carmes. Il s'agit en

fait de trois ports, l'un de commerce, l'autre de pêche et le dernier de plaisance : ils génèrent pas moins de 1500 emplois directs. Cet ensemble de ports, appelé port de Sète Sud de France, possède le statut d'EP-CI, cas unique en France, et est géré par la Région. Il emploie 90 salariés, ce qui en fait l'un des trois plus gros employeurs de la ville. Si ce port multimodal est polyvalent - il essaie d'accéder à toutes les demandes et reçoit donc du vrac solide, du vrac liquide, des colis lourds, du bétail, du roulier, des conteneurs (sur des navires de petite taille) et des passagers - c'est pour se distinguer des autres ports méditerranéens, comme Marseille, Barcelone ou Gênes, qui sont plus dynamiques. Même si Sète a gagné deux places dans le classement des ports français depuis 2014, le directeur du port affirmait qu'au mieux, le port de Sète Sud de France peut espérer être « le premier de la deuxième division ». Ce port est cependant bien l'objet d'une certaine convoitise montpelliéraine, ville du Sud à qui il manque son bord de mer, alors que Sète passe non par Montpellier mais par la région pour financer une partie de ses activités maritimes.

Finalement, un avenir dans lequel Sète serait partie intégrante de Montpellier Méditerranée Métropole, voire de Montpellier tout court, semble bien compromis par la volonté des acteurs politiques sétois qui affirment la spécificité et l'autonomie (certes relative) de leur territoire. ●



4. MONTPELLIER ET SÈTE, DÉFIS SOCIAUX

➤ Profil social des territoires de Montpellier et Sète, deux territoires attractifs pour des défis sociaux différents.

L'attractivité résidentielle, un défi quotidien pour le territoire.

Montpellier est la métropole française qui connaît la plus importante croissance démographique depuis plusieurs décennies, ce qui la place dans une situation bien à part en France, comme l'a souligné le maire et président de la métropole, Philippe Saurel. Entre 2008 et 2013, le taux de croissance annuel moyen était de 1,6 % par an, aussi bien dans la ville-centre que dans la métropole et l'aire urbaine. Cette hausse est largement soutenue par un solde migratoire élevé, à 0,9 % (pour comparaison, seules Nantes et Rennes font presque aussi bien). Cette attractivité est essentiellement portée par les étudiants, leur taux de migration nette est de quasiment de 9 %, quand les autres catégories ont un taux très légèrement négatif. Cette situation d'attractivité se retrouve dans une moindre mesure à Sète, dont la hausse de la population est en moyenne de 0,4 % par an entre 2010 et 2015. Mais surtout, les habitants de Sète semblent s'inscrire dans une temporalité résidentielle plus longue : ils sont 46 % à habiter leur logement depuis plus de 10 ans, contre 31 % à Montpellier.

Ainsi, les logements des nouveaux quartiers tels que Port-Marianne, construits à Montpellier, sont bien souvent peuplés par de nouveaux habitants, qui peuvent être aussi bien français qu'étrangers. Cette situation ne favorise pas une implication particulièrement importante des citoyens dans les décisions de l'agglomération : ces derniers arrivent après que la ville a été conçue. De fait, le plus faible ancrage social de la population dans la ville n'est pas un bon terreau pour

le développement d'une vie associative animée. Cette forte croissance démographique est un facteur difficile à gérer pour les pouvoirs locaux. Les grandes ambitions de la ville en matière d'urbanisme ne reflètent en réalité pas une volonté des montpelliérains, mais serait une réponse à l'attractivité résidentielle, pour la soutenir dans le cadre de la concurrence avec d'autres métropoles françaises.

Des structures socio-démographiques différentes

En elles-mêmes, les structures socio-démographiques des communes de Sète et de Montpellier sont très différentes et traduisent des fonctions territoriales différentes. Montpellier, dans une position de centralité, avec parfois des fonctions de haut-niveau, comprend 26 % de cadres et professions intellectuelles supérieures, contre 12,2 % à Sète. D'un autre côté, la ville de Sète, avec sa vie culturelle intense et ses aménités maritimes, trouve son attractivité résidentielle davantage chez les retraités, qui sont 44 % de la population de la commune, contre 21 % à Montpellier. Cela influence la structuration de l'économie locale : la sphère pré-sentielle prend plus d'importance à Sète. Les revenus disponibles des habitants y sont en moyenne légèrement moins élevés, et la ville compte moins de ménages fiscaux imposés. Économiquement, c'est bien la métropole de Montpellier qui exerce une forte polarité à l'échelle du département de l'Hérault. Ainsi, en 2011, 63 000 personnes travaillent sur le territoire de la métropole sans y résider, contre 24 000 travailleurs qui faisaient le trajet inverse. Ces migrants pendulaires viennent au deux tiers de Sète, Lunel ou Nîmes.

Ces problématiques démographiques sont alimentées par une part importante d'accueil de migrants étrangers. A Sète, ville portuaire directement concer-



Avec son bâti typiquement Méditerranéen en bord de mer, Sète parvient à construire une attractivité résidentielle en opposition avec la ville de Montpellier.

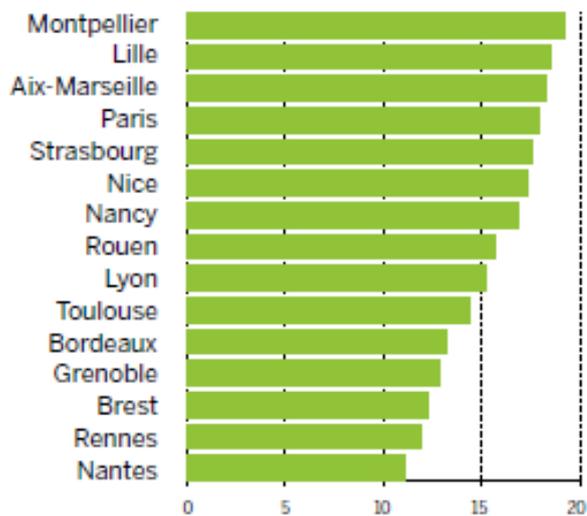
née par les flux migratoires en provenance de Méditerranée, une série d'associations consacrées à la défense des droits des migrants s'est progressivement constituée sur les dernières décennies. Treize d'entre elles forment le collectif "Sète Terre d'Accueil", qui a pu par exemple appeler les autorités politiques à l'accueil de l'Aquarius à l'été 2018 au port de Sète.

Parmi ces associations qui composent le collectif, la branche sétoise de la Cimade (Comité inter-mouvements auprès des évacués) et créée en 2005 se charge de l'accompagnement des personnes en difficulté (cours de français, accès à un matériel informatique...) et lutte pour l'accès au droit des immigrants. Actuellement, ces personnes sont majoritairement originaires d'Afrique du Nord, mais aussi d'Europe de l'Est et d'Afrique subsaharienne, et selon des membres de la Cimade rencontrés à Sète, sont aussi bien des personnes isolées (hommes, femmes ou jeunes) que des familles. Selon la responsable Janine Léger, c'est près de 200 dossiers qui sont traités chaque année, pour une douzaine de bénévoles seulement.

Des problématiques d'emploi et de pauvreté marquantes

Du point de vue de l'emploi, la métropole de Montpellier fait face à un paradoxe : la métropole compte parmi celles qui créent le plus d'emplois en France, mais souffre dans le même temps d'un taux de chômage élevé. Le territoire a créé plus de 20 000 emplois entre 2008 et 2013, ce qui représente la hausse la plus importante parmi les métropoles françaises, avec +1,5 % par an en moyenne. Les problématiques d'emploi sont malgré tout bien réelles, avec un chômage à plus de 16 % en 2015, et un taux d'actifs diplômés du 2e et du 3e cycle occupant des postes d'employés parmi les plus forts de France. Ces données tranchent avec le succès du Business Innovation Center, l'incubateur de start-up, qui constitue une pièce importante du développement économique de la métropole. L'incuba-

Taux de pauvreté selon le seuil du niveau de vie médian (%)



Malgré son dynamisme démographique et économique, Montpellier a le taux de pauvreté le plus élevé de toutes les métropoles françaises.

Source : FNAU, Métroscope, juin 2017

teur est notamment reconnu à l'international pour ses innovations médicales. Les entreprises créées, même si elles participent au rayonnement international de Montpellier, ne parviennent pas toujours à implanter dans le temps long des structures productives qui serviraient de locomotive pour tout le territoire. Il semble donc que le territoire soit face à une problématique d'inadéquation entre l'offre et la demande de travail.

La réponse des acteurs publics : l'exemple des quartiers de l'Ecusson et du Petit-Bard.

Le Petit-Bard - Pergola

Quartier emblématique des politiques de l'ANRU, la transformation du Petit-Bard - Pergola nous est exposée par Bruno Le Roy, directeur de l'habitat et du parcours résidentiel à la Métropole de Montpellier, et par Jérôme Savignac, chargé de mission au sein de la direction. Ce quartier est conçu dans les années 1960, essentiellement pour accueillir les populations rapatriées du Maghreb. Le grand ensemble, de près de 1 300 logements, se dégrade rapidement et est classé Zone Urbaine Sensible (ZUS) dans les années 1990. Le taux de chômage atteint alors 48 % en 1999. A la suite d'un incendie, en 2004, la ville prend plusieurs mesures

d'urgence, et décide de la reconfiguration profonde du quartier. La ville mène alors depuis une politique d'accession à la propriété pour fonder de plus petites copropriétés, dont le fonctionnement est plus simple, et pour favoriser la mixité sociale au sein du quartier. 354 logements des plus dégradés sont détruits, tandis que 217 logements sont construits sur site, et 303 hors site. Ainsi, les familles ont en moyenne gagné 14 mètres carré dans leur nouveau logement. Cette politique s'inscrit dans un temps long, puisqu'une centaine de logements est encore promis à la destruction en 2019. Ce projet de rénovation urbaine se fait aussi par un travail sur l'espace public au niveau du quartier. Les mobilités sont fluidifiées, notamment autour d'un axe nord-sud, une place est créée au centre du Petit-Bard, et l'ouverture du quartier sur la ville est assuré par une ligne de tramway menant directement au coeur de la ville est ouverte dans les années 2000.

L'Ecusson

Le quartier de l'Ecusson, lui, fait face à des problématiques un peu différentes. Il est le quartier le plus ancien de la ville, c'est le Montpellier médiéval. Au moment des grands projets urbanistiques du Polygone, puis d'Antigone, la centralité de la ville de Montpellier se déporte de l'Ecusson. Comme le Petit-Bard, il est alors confronté à une dégradation de l'habitat et à la pauvreté. L'opération Grand Coeur, pilotée par la Ville, a pour but de redonner à l'Ecusson son rôle historique de centre, mais aussi de l'étendre en dehors de ses limites habituelles pour aussi comprendre ses faubourgs. Patrice Bonnin, le directeur de la mission Grand Coeur, et Jean-François Sillaz, aménageur, nous ont présenté les différents objectifs du programme, autour du logement, du commerce, des équipements et du cadre de vie. Entre 2003 et 2022, il s'agit pour la ville de mener une politique d'habitat de long terme, avec la construction de 2 950 logements, dont 860 sociaux, en apportant une attention toute particulière à l'éradication de l'habitat indigne. Cela doit permettre



MONTPELLIER : QUARTIERS DU PETIT-BARD - PERGOLA ET DE L'ÉCUSSEON



Quartiers du Petit-Bard - Pergola et de L'Écusson
Carte réalisée par les étudiants

de faire de l'Ecusson un centre-ville à dimension de l'agglomération, qui soit à la fois animé et habité.

Avec l'opération Grand Coeur, l'Ecusson a été l'objet d'une politique de rénovation ambitieuse qui a permis de mettre pleinement en valeur la qualité patrimoniale du quartier. ●



L'AGENCE NATIONALE DE RÉNOVATION URBAINE

L'ANRU est créée pour assurer la mise en place du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), défini par la loi du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Elle a pour mission de réinsérer les quartiers les plus en difficulté dans leur agglomération, de rénover leur cadre bâti, de travailler à leur mixité, et de diversifier les activités. 490 quartiers d'habitat social ont déjà bénéficié de plus de 12 milliards d'euros de financements ans le cadre du PNRU, pour un total de 45 milliards d'euros de travaux en près de quinze ans. ●



5. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET RESSOURCES



➤ Une urbanisation de la ville centre exerçant une pression sur les communes environnantes

L'extension démographique de Montpellier n'est pas récente. Réputée comme ville d'accueil de populations étrangères, Montpellier était dès les années 1960 un berceau d'accueil des populations harkis, pieds noirs et autres rapatriés des colonies d'Afrique du Nord, notamment d'Algérie, faisant de la ville le deuxième pôle de rapatriés après Paris. A la même période, un ensemble de politiques menées à travers le plan Racine visant à conférer de l'attractivité au littoral méditerranéen fait de Montpellier un point névralgique de l'héliotropisme.

Ayant été très peu touchée par la révolution industrielle, le paysage urbain et le cadre de vie attire, encore aujourd'hui, certaines populations venant teinter l'économie de Montpellier d'un fonctionnement en économie touristique et présentielle, essentiellement tournée vers le secteur tertiaire. Pour reprendre une formule de Rémy Ailleret, directeur adjoint du département Développement et Aménagement Durable du Territoire de Montpellier, « la ville s'endort sur ses vignes ».

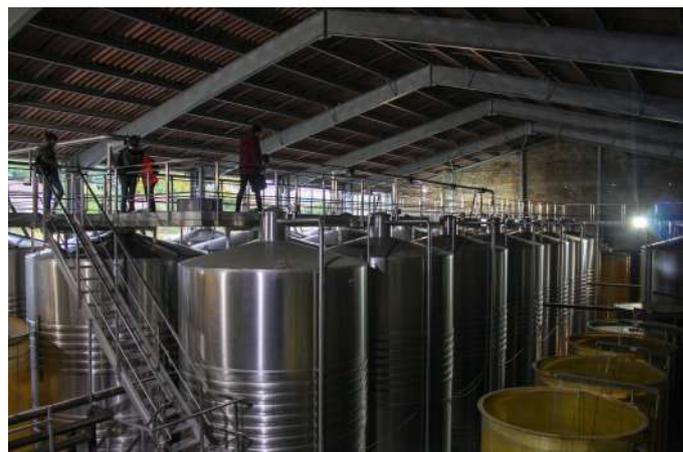
Une première extension urbaine a ainsi eu lieu dans le dernier quart du XXe siècle, sous le patronage du maire Georges Frêche et de son adjoint à l'urbanisme Raymond Dugrand.

* * *

Explosion démographique et étalement urbain comme contexte de gestion des milieux ruraux

Aujourd'hui, l'agglomération montpelliéraine connaît une nouvelle phase de croissance démographique, alimentée par un héliotropisme persistant et une image de ville où il fait bon vivre véhiculée par les

différents acteurs de la ville. Ainsi, la ville accueille chaque année près de 4 000 nouveaux habitants, ce qui en fait une des villes les plus dynamiques de France. Selon l'INSEE, cette croissance représente le double de ce qui est observé dans un territoire de référence, composé de cinq métropoles comparables. Conséquence : une pression urbaine accrue sur les villages et les terres agricoles environnantes, afin d'absorber cet afflux de population. Or, comme le rappelle Yves Nurit, « avec Nice et Grenoble, Montpellier fait partie des zones les plus fragiles écologiquement ». Une faune et une flore méditerranéenne endémique évoluant aux portes de l'agglomération sont menacés. Des activités consommatrices d'espaces ou productrices de nuisances, autrefois écartées de la ville, se retrouvent à présent intégrées au tissu urbain. C'est le cas de la coopérative des Coteaux de Montpellier, créée en 1961. Pour son président Jean-François Tari, ce phagocytage par la ville est nuisible à la fois pour l'activité puisque de nombreux hectares de vigne ont été artificialisés, mais aussi pour les populations devant vivre au milieu de ces activités viticoles : les nuisances sonores et olfactives produites, en particulier au moment des vendanges, constituent un sérieux préjudice pour les habitants des environs.



Certaines municipalités cependant ont pu faire le choix d'une urbanisation très contrôlée afin de préserver le cadre de vie qui constituait leur identité. La commune de Saint-Geniès les Mourgues, une commune de 2000 habitants à quelques kilomètres de Montpellier (et appartenant à la métropole), et son maire Yvon Pellet expriment une forte volonté de préservation des terres agricoles. Ce choix est bien entendu à l'origine de tensions entre le maire et les habitants de la commune en ce qui concerne la délimitation des espaces constructibles : la compétence en urbanisme dévolue au maire - à travers les autorisations d'urbanisme, comme le permis de construire - lui permet de maintenir l'inconstructibilité de nombreux terrains. Pourtant, bien que Saint-Geniès soit la commune qui grandit le moins vite au sein de la métropole, en 50 ans, la population a grossi ses rangs de plus de 1000 habitants (doublement de la population). Or l'arrivée de nouveaux habitants signifie une artificialisation des sols non seulement du fait de la construction de logements et équipements, mais aussi du fait d'une très forte utilisation de la voiture dans ces villages relativement éloignés de la ville-centre : avec souvent plus de deux voitures par ménage, ce sont plus de parkings et de voies de circulation qui sont à prévoir.

Ce choix de limitation du développement urbain n'est pas récent : la municipalité a décidé il y a 25 ans la création d'une Zone Economique Agricole, permettant aux agriculteurs de construire des hangars, en échange de quoi ils avaient interdiction de construire sur des parcelles agricoles. Le maire fait part d'une inquiétude nouvelle quant aux nouvelles générations : les descendants d'agriculteurs rebutent de plus en plus à reprendre l'activité familiale et peuvent vouloir se débarrasser de ces terres, d'autant plus la plupart des parcelles sont de petite taille et donc peu adaptées à l'agriculture moderne, elles ne sont pas source de rentabilité.

Aujourd'hui, chaque commune gère l'urbanisation de ses sols à travers le PLU. Cependant la création de la métropole et la mise en place d'un PLUI sont à l'origine de conflits entre la métropole et les communes, ainsi qu'entre les 31 maires de la métropole. Alors qu'une majorité d'entre eux souhaite que l'inconstructibilité soit la règle générale dans une volonté de défendre l'agriculture, d'autres veulent au contraire en faire une exception.

La crainte d'un accueil trop important de populations nouvelles par les maires de petites communes s'explique par une crainte d'une dénaturation des modes de vie au sein de ces villages : une grande partie des nouveaux ménages étant assez diplômés et jeunes, une grande majorité travaillent et aménagent leurs activités récréatives à Montpellier, tandis que les villages sont relayés au rang de dortoirs.

* * *

Conséquence : des efforts de coordination au niveau intercommunal

La question de l'étalement urbain et de ses externalités négatives dépasse ainsi le seul cadre de Montpellier ou de chaque municipalité prise à part : ainsi une part conséquente du rôle de la métropole est de constituer un cadre pertinent pour le développement de l'agglomération tout en limitant les dommages sur l'environnement naturel et sur les noyaux villageois. Philippe Saurel défend ainsi une vision intégratrice de la métropole notamment à travers la création d'un pôle métropolitain le 25 mars 2015, à l'initiative du maire de Montpellier, qui est une instance de coopération réunissant les représentants de 57 intercommunalités, 1 066 communes et 2 577 835 habitants une à deux fois par an. L'objectif est à la fois de discuter des intérêts communs dans divers secteurs, dont l'environnement fait partie car dépassant la simple échelle communale ou même intercommunale, mais aussi de

faire valoir ces intérêts à des échelons supérieurs (région, Etat).

Pour Yves Nurit, l'appartenance à un même environnement, à savoir le grand amphithéâtre délimité par les Cévennes au Nord et la mer au Sud est ce qui justifie une coopération de Montpellier métropole avec les EPCI voisins. Ainsi en 2006, le plan armature avait posé les bases de la maîtrise de l'étalement urbain, en réponse à un constat alarmant : en quatre ans (de 2002 à 2006), l'agglomération avait consommé autant d'hectares que dans toute son histoire jusqu'en 1950, en particulier avec l'explosion démographique et urbaine des petites villes et villages.

La création du SCOT en 2006 a permis l'intégration dans un projet de développement métropolitain des préoccupations environnementales. Celui-ci prévoyait notamment un redéploiement de l'agriculture, faisant pour cela appel à des experts et universitaires, ces-derniers ayant fortement contribué à la connaissance de ces milieux et de leurs ressources. Il s'agissait avant tout d'un travail de qualification des espaces agro-naturels, dans l'objectif de les administrer efficacement et durablement. A la suite des recherches qui ont été menées, deux immenses AFA (association de fiscalité agricole) ont été créées. L'AFA fut le principal outil foncier utilisé. Plus largement, une dynamique révélée alors est la volonté de travailler sur les zones d'interface, d'échange, comme les lisières, plutôt que sur les tâches urbaines et agricoles. ●

➤ Risques et gestion des milieux aquatiques

Une ville et sa localisation : des risques particuliers

La question de l'eau est au cœur des dynamiques de développement de la ville de Montpellier. Dès la création de la ville, l'eau a été considérée comme un facteur à risque : un littoral répulsif, apportant maladies et invasions guerrières, et une plaine engorgée, recevant régulièrement des pluies destructrices.

Montpellier se situe en effet dans un amphithéâtre naturel, entre les Cévennes au Nord et la mer Méditerranée au Sud. De par cette localisation, elle subit les risques à la fois de la proximité du massif montagneux, et ceux liés au littoral.

D'une part, la plaine littorale, séparée de la mer par des lagunes, dans laquelle évolue l'agglomération est en grande partie marécageuse, et a été pendant longtemps insalubre et répulsive. Avec la création en 1955 de la Compagnie nationale d'aménagement du barreau de Languedoc, la région est assainie grâce à la mise en place d'un système de canaux d'irrigation, de barrages de retenue, de stations de pompage...

D'autre part la proximité des Cévennes est à l'origine d'épisodes pluvieux particulièrement ravageurs. Le massif constitue en effet une barrière à la remontée des nuages depuis la mer, qui se percent alors sur le versant sud des Cévennes. Ce sont les « épisodes Cévenols », faisant passer tous les cours d'eau en crue, pouvant ensuite inonder les villes en aval. Ce phénomène, lui, ne s'est pas résorbé au fur et à mesure des aménagements, au contraire il s'est amplifié du fait de l'imperméabilisation des sols et du mitage. Il s'agit de bien différencier la crue de l'inondation : si la première désigne une augmentation du débit d'un cours d'eau occasionnée par de fortes pluies (le cours d'eau déborde ou non de son lit). C'est un phénomène naturel, souvent bénéfique pour les terres agricoles aux

alentours (dépôt de limon). L'inondation, elle, se produit lorsque la crue pose un problème dans la ville et pour les habitants, en générant ainsi un risque.

L'entreprise My predict, possédant une fonction d'expertise sur les risques aquatiques, explique lors d'une rencontre que la vallée du Lez, fleuve côtier, est particulièrement soumise à risques : l'urbanisation des terres jouxtant le lit majeur du cours d'eau, les crues ne se déversent plus sur des terres agricoles pouvant bénéficier des sédiments apportés et pouvant absorber les surplus sur la durée, mais elles provoquent des ruissellements parfois violents, pouvant endommager la ville même. Le Lez peut ainsi monter de deux mètres en deux heures.

* * *

Une ville et l'administration du risque

La possibilité d'un risque aussi important implique des solutions de prévention, devant faire l'objet d'une coordination d'acteurs aux intérêts parfois divergents. C'est d'abord au niveau communal que les décisions d'aménagement préventif (autorisations et interdictions) sont prises. La commune (et EPCI ayant des compétences d'urbanisme) peuvent ainsi prévoir dans leurs documents d'urbanisme certains équipements : bassins de rétention à proximité des zones à risque (comme le bassin Jacques Coeur à Montpellier), refus de délivrer des permis de construire, aménagement de chenaux urbains et ruraux, endiguement du cours d'eau... Le Plan de Prévention des Risques est à cet égard un outil utilisé par les communes pour justifier les refus de délivrer un permis de construire. En ultime recours, les autorités peuvent également faire une déclaration d'utilité publique. Paradoxalement, ce sont les communes qui jusque là ont favorisé les constructions en zone inondable, soumises à une pression foncière de grande importance dans ces territoires très attractifs. Cette tendance est néanmoins

en recul, en réaction aux multiples catastrophes ayant impliqué la destruction de rues entières. En outre, les municipalités doivent prendre en compte dans leurs plans d'aménagement l'intégration de ces différents équipements de prévention dans la vie quotidienne, par exemple à travers la création de plans d'eau à caractère touristique, qui sont en fait des bassins de rétention.

La question de l'administration du risque n'est pas cantonnée aux frontières administratives, mais doit s'envisager à une échelle plus globale. Les communes sont de plus en plus intégrées dans des plans d'urbanisme intercommunaux (PLUI), mais sont aussi en relation avec le département et la région via les schémas directeurs.

Comme tout secteur de politique publique, la gestion des risques fait de plus en plus l'objet d'une gouvernance, en intégrant en plus des différents échelons de l'administration publique les acteurs privés. Par exemple, le schéma directeur pour la protection de l'aval de la basse vallée du Lattes prévoit le déversement des eaux de crue dans les terres agricoles. Cette décision n'est pas sans entrainer un conflit avec le monde agricole. Ainsi les risques d'inondation favorisent et attisent des tensions préexistantes entre un monde rural et un monde urbain grignotant peu à peu les terres agricoles. Les initiatives de concertation, communication, démocratie participative et surtout de compensation se développent et se conçoivent tant bien que mal comme solutions à ces tensions. D'autres types d'entreprises sont impliquées dans cette question particulière des risques aquatiques. La start-up montpelliéraine My predict, filiale de Météo France et Airbus, surveille en temps réel les phénomènes météorologiques et en informe les communes. Son expertise est ainsi utilisée par les communes de la région de Montpellier afin de lancer ou non un plan d'alerte, et pour comprendre le degré de gravité d'une crue ou d'une inondation. Un second volet de

ses services est le service aux citoyens. En développant une application pour smartphones, son objectif est d'aider les citoyens à adopter la bonne attitude en temps d'inondations. Enfin, le groupe international EGIS s'occupe plus directement de développer des solutions d'aménagement face aux risques d'inondation, du montage du projet à son exploitation, et fournit de l'expertise, de la formation et un soutien technique aux équipes des collectivités.

* * *

Une ville et son fleuve : gérer les risques d'inondation dans un quartier en construction (Port-Marianne)

Jusqu'à la fin des années 1980, les berges du Lez, traversant la commune de Montpellier sur son secteur Est, ne sont pas aménagées. Cette partie de la ville est en effet régulièrement inondée par les crues du fleuve. Au début des années 1990, une campagne de grands travaux et d'urbanisation est menée afin de rendre le secteur Est constructible : le fleuve est recalibré afin de pouvoir accueillir tous les débits jusqu'à 850 m³/s, soit quasiment le maximum du débit du fleuve en période de crue. Cette reconquête des berges du Lez prend la forme d'un nouveau quartier, aujourd'hui encore en évolution : Port-Marianne. Elle prend également une dimension symbolique : la construction du nouvel hôtel de ville (inauguré en 2011) sur les berges du fleuve qui, il y a dix ans, étaient en zone inondable.

Cette opération est le résultat d'une volonté de Montpellier, comme métropole, de se rapprocher de la mer. Imaginé par l'architecte Jean Nouvel, cette idée se traduit par des choix architecturaux, comme celui de « faire rentrer » le Lez dans l'hôtel de ville selon Nicolas Piccinin, responsable du Service Territorial Est et Nord (Direction de l'Aménagement et du renouvellement urbain), par un détournement d'une petite partie des eaux du fleuve.

Pour Nicolas Piccinin, le Lez joue un rôle de lien, de corridor de biodiversité au sein d'une métropole comme Montpellier. Il est également lien social, en tant qu'espace très apprécié des Montpelliérains, venant se balader le long de celui-ci.

La plupart des espaces du quartier sont pensés en fonction des risques d'inondation : l'avenue Raymond Dugrand par exemple, conçue par Architecture Studio, a été pensée en fonction de la qualité inondable du lieu. Les trottoirs ont été surélevés par rapport au niveau de la route, créant une sorte de « cuvette » et devant permettre, en cas d'inondations, de ne pas atteindre les logements mais uniquement la route. Le bassin Jacques Cœur, pensé comme un port de plaisance dans le projet originel (un projet abandonné pour raisons environnementales et financières), devant ainsi relier Montpellier à la mer, est aujourd'hui un bassin de rétention. Par ailleurs, toute la zone du parc Marianne, au cœur du quartier, a été surélevée d'un mètre. ●





➤ Utiliser les contraintes comme ressources : les politiques énergétiques à Montpellier

L'architecture au service des économies d'énergie (Port-Marianne)

Se souhaitant à la pointe de l'innovation énergétique et architecturale, les aménageurs de Port-Marianne ont imaginé une structure d'immeubles devant permettre de limiter les îlots de chaleur l'été et une consommation limitée des réseaux d'électricité et de froid. Presque tous les immeubles sont végétalisés sur la façade ainsi que sur les toits en terrasse.

Une telle intégration des éléments naturels dans l'architecture n'est cependant pas sans contrainte : la quantité d'eau nécessaire pour entretenir la végétation, en particulier en été lorsque celle-ci se fait plus rare, et l'absorption des rayons lumineux à l'origine d'une diminution de la luminosité dans les habitations.

Un exemple emblématique de cette volonté d'intégrer les problématiques climatiques dans l'architecture est celui de l'Arbre Blanc. Conçu par l'architecte Sou Fujimoto après avoir remporté un appel à projet sur concours, l'immeuble, en construction depuis 2015 sur un terrain municipal entre Antigone et Port Marianne, est haut de 56 mètres et proposera au total 120 appartements. La particularité de cet édifice sera de présenter des terrasses en saillie pour chaque appartement, répondant à la préoccupation constante du quartier, celle d'assurer le confort d'été des habitants.

Pour les immeubles plus classiques, l'objectif est aussi de résister au mieux à la chaleur. Les ouvertures sont ainsi orientées à l'Est et au Nord pour éviter le soleil de midi et de la soirée, et le quartier ménage des espaces de verdure pour éviter les îlots de chaleur :

multiplier les zones d'ombres et favoriser la circulation des vents méditerranéens entre les immeubles.

Enfin, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territoriale, mis en place en juin 2018, la métropole a mis en place une plateforme à destination des particuliers : Rénov'énergie. L'objectif est d'inciter les particuliers à rénover leur logement dans des normes plus durables. Il ne s'agit pas de financer les travaux mais d'accompagner les démarches de rénovation énergétique. Cette plateforme est destinée à devenir un endroit unique pour répondre à toutes les questions des particuliers, allant des questions architecturales à l'isolation et l'installation de panneaux solaires. L'agence locale de l'énergie et du climat, l'ADF et de nombreux autres acteurs et experts fournissent des conseils techniques et financiers neutres et indépendants des distributeurs. Ils entendent associer d'autres professionnels et des banques pour compléter le dispositif. Actuellement, près de 260 ménages et copropriétés sont accompagnées.

L'ensemble de ces opérations s'inscrit ainsi dans ce que Gilles Durand, chargé d'opérations DARU, qualifie de « développement durable méditerranéen ».

La défense d'une production locale d'énergie

Un discours de promotion de l'auto-consommation imprègne les interventions des différents représentants de la métropole de Montpellier. Elle est un élément de fierté et d'indépendance pour les élus de Montpellier, vantée par Philippe Saurel lors de son intervention devant les étudiants, et le résultat d'un ensemble de démarches coordonnées à une échelle plus large. Signataire du pacte de Milan sur les « systèmes alimentaires territoriaux » en 2015, la métropole s'engage sur la valorisation des circuits courts et l'utilisation des ressources locales. Une politique valable pour l'énergie.

Ces dernières années, les initiatives en matière de bâtiments économes en énergie se sont multipliées, comme nous avons pu le voir à Port-Marianne. A cela il faut ajouter les bâtiments à énergie positive : c'est l'objectif de l'école de Chengdu, livrée en 2013, se situant au cœur du quartier.

En dehors de ces réalisations ponctuelles, c'est une organisation singulière de la production d'énergie qui particularise la métropole, qui a obtenu cette compétence à sa création. Pour Isabelle Le Vannier, directrice Transition énergétique et écologique à la métropole, la feuille de route de la métropole est le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), défini par la loi Grenelle 2 de 2010, prévoyant de diviser par quatre les émissions de CO2 d'ici 2050. Dans cette perspective et s'appuyant sur un fonctionnement déjà ancien, la métropole met en avant un fonctionnement atypique en réseau de l'énergie. Il n'existe donc aucune grosse unité de production devant répondre aux besoins de toute la ville, mais de petites unités se développant au fil des constructions et rénovations des quartiers. Citons la chaufferie au bois des universités, alimentant 300 000m² de locaux, la chaufferie des Grisettes, récupérant du gaz à partir du traitement des déchets des ordures ménagères, ou encore la climatisation solaire de l'Arche Jacques Cœur. Les étudiants ont pu visiter la centrale de trigénération au bois à l'Est de la ville,



Sans entrer dans les détails, la trigénération est une technique permettant de produire de l'énergie électrique, de l'énergie mécanique et de l'énergie thermique, à partir d'une énergie primaire issue de la combustion du bois. Le bois utilisé est en grande partie issu d'un rayon de 150km autour de Montpellier, dans des forêts gérées durablement. La logique à l'œuvre est celle de l'autoconsommation, et la réponse aux besoins locaux. En cas de surplus d'électricité, la SERM et les producteurs d'énergie photovoltaïques sont incités à le vendre à un quartier voisin ou à Enedis, les tarifs étant fixés par la loi. Pour ce qui est de la chaleur et du froid issu des chaufferies à bois, le réseau de distribution installé dans un quartier est spécifique à ce quartier, il s'agit d'un circuit fermé. Ce réseau n'est donc proposé que dans les espaces denses et sur une petite surface, car il s'agit de gros dispositifs. Malgré un ensemble de limites (petite taille de la centrale, 25% de son activité issue du gaz du fait de cette petite taille et pour pouvoir répondre aux demandes en heure de pointe, production dans une moindre mesure de déchets et CO2...), cette centrale récente est cependant révélatrice des dynamiques de développement à Montpellier, à savoir la recherche d'un compromis entre satisfaction des besoins des habitants et durabilité énergétique.

D'autres ressources plus propres au milieu méditerranéen font également l'objet d'une exploitation, comme le fort ensoleillement de la ville pendant une grande partie de l'année. Pour le maire Philippe Saurel, il s'agit aujourd'hui de travailler sur une « métropole solaire » en misant sur une capitalisation de panneaux thermiques et photovoltaïques. Cela s'est traduit concrètement dans les choix d'urbanisme : la directrice Transition écologique et énergétique et son équipe ont ainsi travaillé à couvrir les bâtiments publics, faciliter le photovoltaïque dans les PLUI et les nouvelles zones d'aménagement, en augmentant par exemple la hauteur autorisée des bâtiments (le panneau ne supprimant ainsi pas un étage pour le

promoteur), travailler avec EDF pour le traitement de ces panneaux, travailler sur le foncier public et privé pour développer les centrales au sol, ou encore coupler l'agriculture et le photovoltaïque, avec des serres équipées de panneaux.

La métropole s'appuie également sur des entreprises du secteur pour mener à bien ses objectifs. Urbasolat, entreprise française spécialisée dans le photovoltaïque, travaille ainsi en collaboration avec la métropole sur la récupération de terrains infertiles et dégradés pour leur donner une nouvelle utilité (BASOL, ISDD, ISDND, ISDI, site orphelin, ancien site pollué, ancien terroir, ancienne mine, ancien aérodrome, délaissé portuaire ou ferroviaire, friche industrielle, site ICPE, SEVESO...). ●

► Un environnement méditerranéen fragile : le Bassin de Thau, concilier développement économique et préservation du milieu

L'étang de Thau est le plus grand plan d'eau de la région Occitanie (7000 hectares). Il est partagé entre les huit communes héraultaises riveraines : Sète, Frontignan, Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Bouzigues, Loupian, Mèze et Marseillan. Il s'agit d'une lagune de 19 kilomètres de longueur séparée de la mer par un cordon littoral (ou lido), mais tout de même reliée à elle par des graus. Cette connexion à la mer en fait un étang dont la salinité varie au cours de l'année. Le bassin de Thau représente un atout économique majeur pour les acteurs locaux. Trois zones de conchyliculture se sont ainsi développées, la qualité de la conchyliculture donnant à Sète une image de ville côtière proposant une excellente gastronomie de la mer. La pêche est également pratiquée, mais soumise à d'importantes régulations. Des activités de tourisme se sont enfin développées autour de l'étang de Thau

et attirent un grand nombre de visiteurs à Sète lors des périodes saisonnières.

Ainsi, tout l'enjeu de la gestion de ce territoire consiste à trouver un équilibre entre dynamisme économique et préservation du littoral.

Au cours de l'histoire, le bassin de Thau a été soumis à d'importantes dégradations. La construction d'une route en bordure du littoral a accéléré le mécanisme d'érosion des côtes et de fragmentation des plans d'eau. Le Syndicat Mixte du bassin de Thau a donc été créé en 2005 à la demande de l'Etat afin de protéger l'environnement de la lagune, et en particulier de gérer la filière conchylicole, l'aménagement du territoire, le bassin hydrographique et la stratégie contre les inondations. Le syndicat agit sur un territoire composé de trois intercommunalités et 26 communes. Récemment, le syndicat s'est engagé dans un projet d'envergure mené par l'agglomération pour protéger la lagune : il s'agit d'un projet de 55 millions d'euros consistant à reculer la route du lido et reformer la dune, et ainsi à la fois préserver la bande littorale et protéger le tourisme, la conchyliculture et la pêche, c'est-à-dire les activités qui font vivre ce territoire. A la question de savoir si ces travaux sont un pansement sur une plaie béante ou alors une vraie solution de long terme, seul l'avenir le dira.



Le centre permanent d'initiative pour l'environnement (CPIE) et ses missions

Le CPIE est une association chargée de valoriser les initiatives locales en termes écologiques, ainsi que de favoriser la discussion entre les acteurs du même territoire, sur des points pouvant engendrer des tensions. Le CPIE de ce territoire avait notamment un but de sensibilisation, mais également d'accompagnement des structures locales, par exemple via un déchargement administratif de ces dernières. Des efforts de pédagogie sont également menés à destination des écoliers mais aussi des touristes, quant aux spécificités du milieu et ses fragilités. Ils travaillent également avec les professionnels du milieu sur la mise en place de circuits courts.

Aujourd'hui encore le milieu est menacé : chaque année, le bassin de Thau développe des foyers d'anoxie (manque de dioxygène favorisant la prolifération d'algues), accentués par le déversement de produits chimiques dans la lagune, ce qui entrave le bon développement de la conchyliculture. Le bassin est également un « hotspot » de biodiversité animale et végétale - couloir de migration pour les oiseaux à l'Est, tables ostréicoles à l'Ouest... - que les activités humaines ainsi que la pollution et le réchauffement de l'eau du bassin ont fortement perturbé. La proximité du port de Sète et les pollutions atmosphériques produites peuvent ainsi venir perturber l'écosystème. Pour faire face à ces défis environnementaux, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) géré par le Syndicat Mixte de l'Étang de Thau et le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) géré par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse incluent des objectifs de développement durable de la lagune. L'étang de Thau est également une zone naturelle protégée, incluse dans le réseau européen Natura 2000.

Cet étang est lui-même entouré d'un milieu méditerranéen fragile. Les sols sont principalement composés de roche karstique, résultat d'une sédimentation accumulée et compactée. Le climat est chaud et le sol est maigre, ainsi les plantes se protègent soit avec des feuilles épaisses ou des huiles essentielles aux odeurs fortes : ce sont les diverses plantes typiques de la garrigue, telles que le ciste cotonneux, le thym, la lavande, le fenouil ou la roquette sauvage. La garrigue est le résultat d'un milieu naturel et de son appropriation par l'homme : le pastoralisme. C'est un espace ouvert mais qui aujourd'hui se referme et se développe sans contrôle par le pastoralisme (les buissons se transforment en arbustes, et la garrigue se transforme peu à peu en forêt méditerranéenne), ce qui n'est pas sans effet sur les espèces et surtout les départs de feu. Et cela a un impact sur les espèces et sur le départ de feu. ●



Conclusion : Montpellier et son environnement géographique

Montpellier est une métropole en extension urbaine, devant composer avec un environnement divers géographiquement (proximité de la mer comme des massifs montagneux), et divers dans la faune et la flore qui se développent autour de la ville. L'étalement urbain, bien que contenu par certains villages, se traduit par un mitage rural autour de l'agglomération, aux conséquences néfastes en termes de biodiversité mais également en termes de risques. Les inondations dans cette région particulièrement concernées par les questions de gestion des eaux sont monnaie courante, et une coordination d'acteurs de différentes natures et différentes échelles est nécessaire. Les communes, intercommunalités, syndicats des eaux, entreprises et diverses agences ont aujourd'hui pour objectif de coordonner leurs actions pour limiter au maximum ces risques. La question des ressources locales et de leur utilisation se retrouve donc dans la gestion des milieux aquatiques, mais également dans le secteur de l'énergie. Revendiquant une certaine autonomie du territoire montpellierain, l'énergie est un secteur sur lequel la métropole s'est engagée et a la main, en essayant de développer les filières renouvelables et s'appuyer sur les ressources en bois, en soleil, en vent... du territoire. A voir si, dans quelques années, Montpellier pourra prétendre avoir réalisé un modèle de « développement durable méditerranéen ».

CONCLUSION

L'agglomération de Montpellier fait aujourd'hui face à un défi d'ampleur : sa croissance démographique, aujourd'hui la plus forte en France, qui se double à des problématiques de précarité et d'inégalités sociales. Ces dernières se matérialisent par un taux de chômage et de précarité élevés, ainsi qu'une faible participation citoyenne aux projets urbains ambitieux de la municipalité. Plus durement encore touchée par ces dynamiques, la ville de Sète doit composer avec un taux de cadres supérieurs deux fois plus faible, un taux de chômage plus élevé, une population vieillissante et des problématiques migratoires liées à sa position de ville portuaire. Autre conséquence de cette explosion démographique : l'agglomération montpelliéraine doit limiter les effets négatifs de son expansion urbaine sur les territoires environnants : artificialisation des sols, mise en difficulté des agricultures locales, gestion des risques d'inondation et de fortes chaleurs...

Néanmoins, "Montpellier la surdouée" ne manque pas de ressources pour l'instauration d'un équilibre territorial et d'une dynamique métropolitaine ambitieuse. Dès les années 1970, l'arrivée de Georges Frêche à la tête de la municipalité a permis la formation d'une ambition métropolitaine incarnée symboliquement par la création du quartier Antigone, à caractère architectural et social marqué. La métropole, statutairement créée en 2015 et présidée par le maire de Montpellier Philippe Saurel, se tourne également vers l'extérieur. Vers la mer tout d'abord, par une expansion de la ville vers le Sud et l'Est, par la création de nouveaux quartiers à l'instar de Port-Marianne, et par la volonté de tisser des liens plus étroits avec des villes portuaires comme Sète. Vers les villes et villages voisins également, à travers un cadre de coopération intercommunal multiscalair (intercommunalité, pôle métropolitain...), mais également des villes étrangères, dans une volonté de rayonnement international. Vers une population jeune et dynamique enfin, à travers le maintien d'un cadre de vie agréable, de nombreux investissements urbains et en équipements, et des stratégies d'attraction ciblant les entreprises innovantes et les start-up.

Entre ambitions urbanistiques et préservation des milieux naturels et de leurs ressources, entre ambitions d'innovation et difficultés à maintenir durablement les nombreuses petites entreprises qui composent son tissu économique, entre forte attractivité et difficultés à réellement impliquer les citoyens dans la vie et les transformations de la cité, la métropole occitane parvient à tirer son épingle du jeu pour construire un projet de territoire entre héritage pluricentenaire, contraintes actuelles et défis à venir.

CRÉDITS

Rédaction

Inès BAUDRY

Tanguy CHOLLET

Clémence GAUTHIER

Maxime GRULET

Lucie HERMIER

Soraya JEAN LOUIS

Simon MOUGIN

Sarah Tosca LEVY

Mise en page

Inès BAUDRY

Simon MOUGIN

Croquis

Juliette CONRAD

Madeleine OARDA

Photos

Margaux BARLET

Rosalie BELICART

Juliette CATALA

Elise CORBES

Arthur JARRIGE

Cécile KESSLER

Rubens LEXPERT

Julien MAION

Léo MALJEVAC



Master Stratégies Territoriales et Urbaines
Voyage d'étude à Montpellier et Sète
Octobre 2018

